

PROGRAMME DE FORMATION PREPARATOIRE A LA CATEGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

LA FORMATION THEORIQUE

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD ou avec un enseignant ou via Internet -option-).

La formation théorique porte sur :

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route
- les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments durs sur la conduite
- l'influence de la fatigue sur la conduite
- les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée
- les usagers vulnérables
- les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs
- les gestes de premiers secours
- les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule
- le transport d'un chargement et de personnes
- la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

LES COURS THEMATIQUES

10 Rue Thiers – 45500 GIEN Tel:02.38.67.12.36 – infos@espaceconduite.com
Déclaration formation professionnelle n° 24450085645 - Siret 37798018000014
Centre de récupération de points. Centre de Tests Psychotechniques
Centre de Formation Auto-Moto-AM-Poids Lourd
Agrément EECA : 0904502120-Agrément CSSR : R1304500110

Date labellisation	Date Audit 31-01-2019	Màj
11-09-2018	31-01-2019	01-02-2019

Les cours seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thématiques traitées sont les suivantes :

- les effets dus à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite
- l'influence de la fatigue sur la conduite
- les risques liés aux conditions météorologiques aux états de la chaussée
- les usagers vulnérables
- la pression sociale (publicité, travail)
- la pression des pairs.

LA FORMATION PRATIQUE

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence seront traitées en abordant les points suivants :

- le pourquoi
- le comment
- les risques
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité , le travail
- l'auto-évaluation.

C

Date labellisation	Date Audit 31-01-2019	Màj
11-09-2018	31-01-2019	01-02-2019